

UN SAINT-MARTINOIS PRIMÉ



SAINT MARTIN
DE HINX

Août 2017
n°62



État civil

Naissances

DARTIGUENAVE	Camille	09 Octobre 2016
HENRY	Charlyse	26 Décembre 2016
AUDRAIN	Lilou	07 Janvier 2017
VARAILLAS	Louna	06 Février 2017
RECALDE	Eléa	18 Février 2017
BRAYELLE	Tiago	09 Mars 2017
COJO	Selena	02 Avril 2017
SARTI	Enzo	08 Avril 2017
LISSARRAGUE	Lina	01 Mai 2017
PECASTAINGS	Antoine	21 Mai 2017

Décès

DIAS DOS SANTOS	Rosa	31 Décembre 2016
épouse VALENTE DA SILVA VIGARIO		
PEYREZABES	Germaine	02 Janvier 2017
épouse FOIS		
LINSART	Robert	02 Janvier 2017
FOIS	Pierre	06 Janvier 2017
BORDUS	Paulette	20 Janvier 2017
Veuve MORA		
LENGLET	Jean	07 Février 2017
SALLES	Alain Michel	10 Mars 2017
DICHARRY	Claudine	31 Mars 2017
épouse CAPION		
DELPLANQUE	Denise	09 Mai 2017
veuve ANCIAUX		
FAURE	Janine	31 Juillet 2017
Veuve LAURENT		

SOMMAIRE

> Municipalité

- 02 • État civil
- 03 • Editorial du Maire
- 04 • Aménagement du territoire
- 05 • Chenille processionnaire
- 06 • Sitcom UVE
- 08 • Réduisons le gaspillage
- 09 • La fête des mères

> Vie associative

- 10 • ACCA
- 11 • Anciens combattants, APE
- 12 • Réveil Biaudo-S-Martin
- 13 • Entraide St Martinoise
- 14 • SMBS Gym Volontaire
- 15 • SMBS Los pasos
- 16 • Du côté de l'école

> Informations diverses

- 18 • Annuaire des associations
- 19 • Prévention Moustiques
- 20 • AVC Réagissez
- 22 • Commerces
- 23 • Infos pratiques
- 24 • Concours 2017

Directeur de la publication : Mr Alain LAVIELLE
Création et Rédaction : Mr Bernard HIQUET
Conception - Impression : Image'in St Jean de Marsacq imagepub@orange.fr
Crédit photos / images : Mairie de St Martin de Hinx, Associations, image'in.
Dépôt légal : Tirage en 700 exemplaires





Mr le Maire

Alain Pierre LAVIELLE

Les élections sont derrière nous, chacune, chacun a pu, dans le secret de l'isoloir, traduire son choix.

> Il en ressort quoi exactement ?

Le paradis personnel sur terre existe bel et bien. Beaucoup de candidats et sympathisants nous l'ont dit pendant ces interminables semaines électorales.

Oui, oui, les grands politiques, les médias, les experts de tout poil, nous ont assuré que si nous ne sommes pas heureux, c'est la faute de l'autre.

> Qui c'est l'autre ?

Le premier fautif, évidemment, c'est l'Etat qui ne nous écoute pas et ne fait jamais ce que nous voulons. Puis viennent les patrons qui gagnent trop et s'enrichissent sur le dos des ouvriers. Lesquels manifestent et nous bloquent dans notre vie de tous les jours. Les fonctionnaires, ces privilégiés qui ne sont jamais contents, sauf en vacances, les élus assoiffés de pouvoir, les banquiers récalcitrants à nous prêter de l'argent, les agriculteurs accusés de polluer tout comme les industriels qui font travailler les ouvriers.

La boucle n'est pas bouclée.

Bref, nous avons tous compris que nous vivons dans un monde qui pourrait être extraordinaire si les autres ne nous faisaient pas des misères.

> Au fait, qui c'est l'autre ?

Certainement nous parfois, mais beaucoup d'autres aussi.

A l'heure où notre pays est en marche, essayons de vivre notre vie le plus sereinement possible, même si les autres nous fatiguent.

La pause estivale sera la bienvenue. Les fêtes de notre Sud, l'automne magnifique de couleurs, nous tendent les bras. Les premiers migrateurs se profilent au loin.

Enfin le calme

Adhisatz.

P.S : Si vous trouvez le paradis sur terre, n'oubliez pas de le faire savoir.



Le site de L' Arriou

Les premiers travaux ont débuté, sur la pente de l'église, par la coupe des acacias et l'élagage des platanes.

En effet, ces arbres devenaient dangereux car ils se fendaient à leur base ou allaient gêner à la réalisation du chemin d'accès du futur cimetière et sa plateforme.

Il en va de soi qu'après les travaux de terrassement de nouvelles essences seront replantées.

En ce qui concerne l'élagage des platanes au bord du ruisseau, notre surprise fut de trouver des arbres malades, évidés de leur cœur. Ces derniers se seraient cassés, dans quelques années, lors d'une tempête ou peut être à brève échéance.

Une piste bicross va être implantée dans la partie arrière et cachée du terrain. Nous allons profiter de son dénivelé pour dessiner les buttes. Dans la partie basse, un chalet de 20 m² accueillera les usagers.

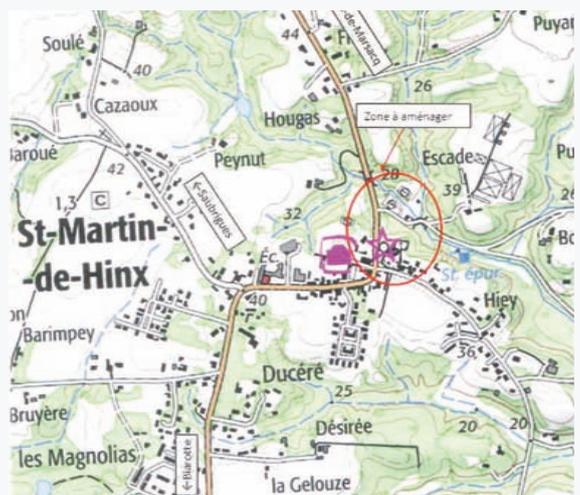
Une plateforme de stationnement et le point tri compléteront cet équipement.

Une demande de subvention a été demandée, à la Communauté de Communes MACS, au titre d'un équipement sportif. Elle s'élève à hauteur de 45% des dépenses engagées et nous a été accordée au mois de juin pour une somme de 20 701 €.

Ce chantier a trainé un peu en longueur car il était tributaire de cette demande de subvention.

L'ensemble des travaux complétera la liaison piétonne « église, site de Ruisseau ».

Le pluvial d'une partie du centre bourg sera également raccordé au fossé busé qui est prévu avec son revêtement.





ENGAGEMENT COMMUNAL

Lutte contre les chenilles processionnaires

OBJET : arrêté permanent portant obligation de lutte contre les chenilles processionnaires.

ARTICLE 1: Les propriétaires ou les locataires de biens immobiliers ou de terrains relevant la présence de chenilles processionnaires dans leurs végétaux sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires, chaque année, pour éradiquer efficacement la colonie. Au regard des enjeux sanitaires et des spécificités de ce nuisible, les habitants feront appel à un moyen d'action adapté à la saison. Il pourra s'agir d'un moyen de lutte mécanique, biologique, d'écopiéage et de capture par phéromones sexuelles ou équivalent permettant des résultats similaires. À titre d'information, les modes de traitement pourront notamment être les suivants :

- **La lutte mécanique :** chaque année, dès que les nids élaborés par les chenilles processionnaires du pin sont visibles et avant qu'ils ne soient trop importants et urticants, soit à titre indicatif et selon les variations du climat avant la mi-octobre, ceux-ci pourront être supprimés mécaniquement en coupant les branches infestées par les cocons pour ensuite les incinérer. À cette occasion, toutes les précautions nécessaires devront être prises (lunettes, masques, pantalon, manches longues) ;

- **La lutte biologique :** chaque année, entre mi-septembre et mi-novembre, un traitement annuel préventif de la formation de cocons pourra être mis en oeuvre, dans les règles de l'art, sur les végétaux susceptibles

d'être colonisés par les chenilles. Le produit préconisé est le *Bacillus thuringiensis* sérotype 3a ou 3b ou un équivalent, en raison de sa spécificité et de son innocuité pour les espèces non ciblées.

- **La capture par phéromones sexuelles :** l'installation de pièges à phéromones sexuelles de mi-juin à mi-août permettra de limiter considérablement la reproduction sexuée et de prévenir les futures attaques.

- **L'écopiéage :** c'est un dispositif placé autour du tronc des pins ou des cèdres qui va permettre de capturer les chenilles processionnaires lorsqu'elles descendent en procession pour aller s'enterrer. La mise en place s'opère dès décembre, date des premières descentes possibles (suivant l'altitude et l'insolation) et jusqu'au mois de mai. Le récupérateur sera incinéré.

ARTICLE 2 : Il est fortement conseillé que ces moyens de lutte soient mis en oeuvre par des professionnels qualifiés et disposant de produits biologiques homologués.

ARTICLE 3 : Dans tous les cas, l'accès aux chenilles processionnaires doit être empêché par tout moyen à tous les êtres vivants notamment pour les enfants et les animaux domestiques. Les poils urticants des chenilles sont libérés dès lors qu'elles identifient une situation d'agression pour leur colonie.

Pour tout contact avéré ou soupçonné avec les poils Urticants, un médecin doit être consulté de toute urgence.

ARTICLE 4 : Les manquements aux dispositions du présent arrêté seront constatés et les travaux seront exécutés d'office aux frais, risques et périls du propriétaire contre lequel la commune de SAINT-MARTIN-DE-HINX exercera une action récursoire afin de recouvrer l'ensemble des frais qu'elle aura engagés;

ARTICLE 5: Messieurs le Maire de la Commune de St Martin de Hinx, le maire adjoint délégué aux affaires relatives à la sécurité, salubrité et à l'environnement ainsi que le responsable des services techniques, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 6 : Une ampliation du présent arrêté sera adressée:

Pour information à : - Mr le Préfet des Landes; - Mr le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Tarnos / Seignanx, - Mr le Chef du Centre de secours Principal de ST VINCENT DE TYROSSE, Fait à Saint Martin de Hinx, le 24 avril 2017

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans les 2 mois à compter de sa notification.



L'unité de valorisation énergétique (UVE)



Après deux ans et demi de travaux, l'UVE est opérationnelle depuis début 2017. D'une capacité de 83 000 tonnes/an, elle produit 50 GWh d'électricité chaque année, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une commune d'environ 30 000 habitants. La valorisation énergétique participe à la réduction des gaz à effet de serre et limite le recours aux énergies fossiles.

Le coût de la construction de l'UVE s'est élevé à 83 millions d'€, financés à 100 % par le SITCOM. Cet impact financier est limité par l'absorption du surplus de déchets jusqu'alors traités à l'extérieur, la production d'électricité revendue sur le réseau EDF, dont les recettes annuelles sont estimées à 3 millions d'euros, ainsi que l'augmentation prévue de la population qui permettra de nouvelles ressources.

Pourquoi construire une UVE ?

Le SITCOM Côte sud des Landes collecte et traite les déchets de plus de 160 000 habitants. Il y a quelques mois encore, ces déchets étaient envoyés vers les usines d'incinération de Bénesse-Maremne et de Messanges, construites dans les années 70, mais également vers des sites extérieurs, faute de disposer des capacités suffisantes sur le territoire. Ces déchets n'étaient alors pas valorisés, ce qui n'était plus un mode de fonctionnement satisfaisant et une façon de faire acceptable au regard des règlements et législations en vigueur.

L'obligation réglementaire d'associer la valorisation énergétique au traitement des déchets a conduit le SITCOM à s'engager dans la construction d'une nouvelle unité de valorisation énergétique (UVE) à Bénesse-Maremne, destinée à rendre le SITCOM autonome dans le traitement des déchets produits sur son territoire.

Produire de l'électricité à partir de nos déchets

L'UVE répond aux MTD, Meilleures Techniques Disponibles. Ces dernières sont celles présentant le meilleur compromis écologique et économique pour l'environnement. La technique choisie permet d'avoir une bonne performance énergétique car ici, il s'agit de traiter de mieux en mieux...et non de plus en plus ! L'UVE de Bénesse Maremne transforme ainsi toute l'énergie en électricité. Avant la mise en service de l'UVE, seuls 20% de nos ordures ménagères étaient valorisées (par la production de mâchefers, résidus de l'incinération). Aujourd'hui, ce sont plus de 95% de nos ordures ménagères qui sont valorisées.



Le respect de l'environnement, une priorité

Les fumées sont traitées et analysées. Les analyseurs, l'auto-surveillance interne et les contrôles réalisés par des laboratoires extérieurs permettent de vérifier la conformité des rejets vis-à-vis de la réglementation en vigueur.

De plus, le procédé de valorisation énergétique mis en œuvre permet l'absence de rejet hydrique dans le milieu naturel. L'ensemble des effluents liquides générés par l'UVE sont récupérés et réutilisés sur le site même.



INFORMATIONS

Toujours plus de déchets valorisés

Dans l'objectif de valoriser toujours plus de déchets, le SITCOM a développé en interne, depuis plusieurs années, des filières pérennes de valorisation matière. En effet, le SITCOM reçoit, en déchetterie ou directement sur la plate-forme de Bénésse-Maremne, plus de 82 000 tonnes de déchets valorisables : déchets de jardin, de bois et de béton, qui, une fois transformés, retrouvent une nouvelle vie.

Du compost normé ... avec les déchets de jardins



Plus de 60 000 tonnes de déchets végétaux déposés chaque année en déchetterie sont valorisés en compost. Après broyage sur les déchetteries, ils sont ensuite dirigés soit dans le milieu agricole, soit sur la plate-forme de compostage de Bénésse-Maremne. Sur cette dernière, le compost obtenu par un procédé naturel de dégradation est un amendement organique conforme à la norme NF-U 44-051. Il est, depuis quatre ans, attesté Ecocert intrant* et donc utilisable en agriculture biologique. Ce compost, idéal pour tous les travaux de jardinage (création de gazon, plantations florales et d'arbustes, cultures maraîchères et fruitières) est un produit reconnu et utilisé par de nombreux professionnels des parcs et jardins et agriculteurs.

Du paillage, de l'allume feu ou des bûches...avec les déchets de bois



Meubles, planches, palettes, mais aussi rondins et souches représentent une collecte annuelle de plus de 15 000 tonnes de bois. C'est grâce à l'investissement d'un croque-souche, d'un broyeur, d'une fendeuse et d'un crible que l'ensemble de ces déchets est valorisé par le SITCOM sur la plate-forme de Bénésse-Maremne. Après transformation, la plupart de ces déchets sont utilisés par les industriels en combustibles dans des chaudières à bois ou en panneaux d'agglomérés. Mais ce bois collecté est également valorisé en bûches de chauffage, en paillage décoratif ou en allume-feu.

Du concassé de béton... avec les gravats



97 000 tonnes, c'est la quantité de gravats collectés par le SITCOM et ensuite enfouie dans des installations de stockage des déchets inertes. Une partie de ces déchets, composés de béton, est valorisable et c'est pourquoi, depuis plus de deux ans, le SITCOM les collecte séparément auprès des professionnels. Cette fraction de déchets inertes est valorisée par concassage, en un produit : le concassé de béton, utilisable en sous-couche routière.

Comment se procurer ces produits valorisés

Le Compost : en sac de 25 litres, en vrac*, sur palette* ou en big-bag*

Les bûches de 40 cm : en demi-stère.

Le paillage décoratif : en sacs de 50 litres ou en vrac*.

L'allume-feu : en sac de 50 litres.

Le concassé de béton : Se renseigner auprès du SITCOM, contact@sitcom40.fr

► En vente sur la plate-forme de Bénésse-Maremne, près de la déchetterie.

Horaires d'ouverture de la plate-forme au public :

Du lundi au vendredi de 8h15 à 17h45 et le samedi de 8h15 à 12h45
(fermée le samedi en juillet et août)





Réduisons le gaspillage alimentaire



Le gaspillage alimentaire s'observe à tous les stades de la chaîne alimentaire et concerne tous les acteurs : producteurs, transformateurs, distributeurs, restaurateurs, transporteurs ... sans oublier le consommateur, même s'il n'a pas toujours l'impression de gaspiller. **En effet, chaque année un français jette en moyenne 79 kg de déchets alimentaires.** Si une partie, composée des os et des épluchures est inévitable, on estime que le gaspillage alimentaire représente entre 20 et 30 kilos dont 7 kilos encore emballés.

Ces déchets alimentaires encombrant inutilement nos poubelles et sont incinérés, pour le secteur du SITCOM côte sud des Landes, dans une unité de valorisation énergétique. Des gestes simples et des changements d'habitude permettent à chacun de réduire ce gaspillage alimentaire et de réaliser ainsi des économies car c'est environ 160 € par personne qui partent à la poubelle ... et en fumée !

Face à ce gaspillage, posons-nous les bonnes questions !

« DLC, DDM », Quezako ?

La **Date Limite de Consommation** ou **DLC** est inscrite sur les denrées périssables comme la viande, la charcuterie, les plats préparés ou les yaourts. Ces produits à conserver au frais comportent la mention « à consommer jusqu'au ... » et sont susceptibles, après une courte période, de présenter un danger pour la santé humaine.

La **Date de Durabilité Minimale** ou **DDM** est inscrite sur les produits d'épicerie sèche tels que la farine, les pâtes, le riz, le sucre ou encore les conserves. Ils comportent la mention « à consommer de préférence avant le ... » et peuvent être consommés sans danger une fois la date dépassée.

A SAVOIR !

La DDM ou Date de Durabilité Minimale, est le terme qui remplace la DLUO ou Date Limite d'Utilisation Optimale.

Pourquoi garder nos restes de repas ?

Les restes de pâtes, légumes ou viande peuvent facilement être réchauffés ou accommodés de nouveaux plats. Un peu d'imagination et le repas du lendemain est tout trouvé ! Cakes, gratins, tartes, ou autres...les recettes ne manquent pas ! De nombreux sites internet proposent des recettes anti-gaspi. Alors, ... à vos fourneaux !

Bien ranger notre frigo...oui, mais pourquoi ?

Dans le réfrigérateur ou les placards, placer systématiquement en première ligne les produits entamés ou bientôt périmés, c'est le meilleur moyen d'éviter de les oublier et les laisser se détériorer. Pour optimiser la conservation et limiter ainsi le gaspillage, les aliments doivent être rangés au bon endroit en fonction des zones de fraîcheur et les aliments entamés doivent être stockés dans des boîtes hermétiques sur lesquelles est notée la date de péremption.

> A SAVOIR !

Pour éviter la prolifération des bactéries, j'enlève les suremballages en carton ou en plastique et je nettoie régulièrement mon réfrigérateur.

PLUS D'INFOS sur le site internet www.casuffitlegachis.fr

ou en téléchargeant le guide des déchets alimentaires sur www.sitcom40.fr

PETITE ASTUCE !

Finis le casse-tête, voici les doses crues, pour une personne, à respecter pour cuire au plus juste :

Pâtes : 60 à 80 g en accompagnement et 100 à 120 g pour un plat unique

Riz : 60 g soit l'équivalent d'un ½ verre

Légumes secs (lentilles, haricots, ...) ou céréales (semoule, boulghour, blé, ...) : 60 g



Évènements

La Fête des mères

La Municipalité a fêté les heureuses mamans de l'année, de juin 2016 à mai 2017.

Celles-ci ont été accueillies avec leurs enfants par un discours de bienvenue et fêtées par la remise d'un bouquet de fleurs.

Toutes les mamans de la commune présentes ont reçu une rose, les nouveaux arrivants, un foulard aux armoiries de St Martin.

Mr le Maire a remercié les invités pour leur présence et a salué leur volonté d'œuvrer pour la dynamique de notre commune.

Un buffet convivial et festif a conclu cette soirée d'échange et de cordialité.





L'ACCA

La chasse est à ce jour, le troisième loisir le plus pratiqué en France, après le football et la pêche.

Dans cette perspective, un nouveau bureau a été nommé à la tête de l'ACCA de SAINT MARTIN DE HINX, afin de rendre son action plus visible aux yeux de la société.

*Le bureau se compose désormais comme suit : **Président** Michel DAUGAREIL
- **Secrétaire** Christophe JAMBIER - **Trésorier** Denis SALLABERRY.*

Lors de la dernière assemblée générale, le rapport moral de la précédente présidence aura montré une excellente gestion financière et une bonne maîtrise dans la gestion des nuisibles (sangliers notamment), même si les dégâts restent toujours à déplorer.

Rappel des périodes d'ouverture et nombre de prises.

Lièvre : fermeture par arrêté préfectoral, une prise par jour et par équipe.

Lapin : fermeture le 22 janvier 2017, 5 jours par semaine sauf mardi et vendredi, 3 prises par jour et par équipe.

La chasse aux chevreuils et aux sangliers se pratique uniquement en battues (sous la responsabilité du président de l'ACCA).

Il reste utile de rappeler que l'ACCA a pour mission de favoriser sur le territoire, le développement du gibier et de la faune sauvage et reste toujours sensible à la protection de l'environnement et à son développement harmonieux dans le respect des équilibres, pour ainsi redonner aux chasseurs leur fierté légitime.

La vente des cartes de chasse se déroulera les samedis 26 Août et 2 septembre de 9h à 11h à la maison de la chasse.

Le bureau de l'ACCA



Manifestation à Mont de Marsan, Défense des chasses traditionnelles, de la ruralité et nos racines.



Les Anciens combattants

Cérémonie du 8 mai 2017 :

Le 8 mai 2017, la cérémonie au monument aux Morts de Saint Martin de Hinx, a été présidée par Monsieur le Maire Alain Pierre LAVIELLE, en présence des Anciens Combattants.

Comme habituellement, étaient aussi présents aussi, les enfants de l'école accompagnés de leur directrice, Madame DIZI et de ses collègues, ainsi que de la clique Biaudo-S-martin.

Les enfants ont chanté la Marseillaise.

Au cours de de la cérémonie, le Président des Anciens Combattants, nouvellement nommé, Monsieur Jean PLAS a remis la Croix de Combattant à Monsieur Hervé de la Lande DOLCE.

Après la cérémonie, un vin d'honneur a été servi à la salle socioculturelle.



Association des parents d'élèves

En cette fin d'année scolaire, l'APE tire un bilan positif. Le changement de bureau a permis l'apport de nouvelles idées et de nouveaux projets.

Le vide grenier s'est très bien déroulé grâce au soutien de la mairie et à la participation des parents bénévoles. **Du changement cette année pour le carnaval**, Stephen a animé un défilé des enfants en costumes suivi d'une boom et l'après midi a été très apprécié par les enfants et les enseignants.

Un grand merci à l'entraide saint-martinoise pour nous avoir permis de collaborer à deux lotos cette année.

Le printemps fut riche en évènements avec la chasse aux œufs/omelette pascale et une grande

tombola.

Nous remercions les parents pour leur participation.

La fête de l'école approche à grands pas et nous espérons rencontrer le même succès que l'année précédente.

Enfin, il nous reste à préparer les casetas organisées par le comité des fêtes cet été.

Puis, comme les enfants, nous nous reposerons pendant les grandes vacances mais **rendez-vous dès le 15 octobre 2017, pour un vide grenier à la salle socio-culturelle.**

Le bureau

Contact : apestmartindehinx@laposte.net



La clique Biaudo-S-Martin



Le temps passe, l'été pointe son nez et le réveil biaudo-s-martin perdure

Merci à la météo qui a été clément pour la commémoration du 8 mai. Maintenant, pour nous, commencent de nombreuses manifestations et fêtes locales que nous honorerons avec toujours autant de convivialité et du sérieux également.

Merci une nouvelle fois aux commerçants et à la mairie pour leur générosité et pour ceux et celles qui désirent agrandir notre "troupe", les répétitions se déroulent tous les mardis et vendredis à la salle des associations de Biaudos à 19 h 00.





L'entraide

La salle Sainte Bernadette ; bref historique

Dans le bulletin municipal de février dernier, figurait en bonne place l'inauguration de la salle Sainte Bernadette qui jouxte le presbytère. Je remercie la municipalité de l'intérêt porté à ce bâtiment. Mais, permettez au vieux Saint Martinois que je suis, de faire un court historique de cette salle, qui, d'apparence toute simple, fut le témoin de nombreux événements liés à la vie du village.

Construite en 1962, alors que le jeune abbé Louis Labat était curé de la paroisse et avait à cœur de s'occuper des jeunes, en partie financée par Mlle VIARD qui était assistante sociale, ce bâtiment avait pour vocation de regrouper la jeunesse de Saint Martin et des environs, notamment ceux de la JAC (jeunesse agricole chrétienne) et des CMR (chrétiens en milieu rural). Elle avait également pour fonction de recevoir les enfants du catéchisme ainsi que toutes les réunions paroissiales. Enfin, en semaine, la messe y était dite.

A partir de mars 1979, l'église, fermée en raison de la démolition de la voûte en plâtre qui menaçait de tomber, toutes les cérémonies religieuses, y compris les obsèques et les mariages, sont célébrées dans cette salle.

De même, les 35 personnes de Saint Martin de Hinx qui composaient la chorale s'y réunissaient pour la répétition des chants. C'est dans ce bâtiment que furent décorés, en présence de l'évêque Mgr Sarraberre et de l'abbé Badets, les 3 membres fondateurs de ce groupe vocal ; Mlle VIARD, M. Edouard Lassalle et Mme Fernande HIQUET.

Dans les années 70, le théâtre était particulièrement prisé à Saint Martin et les répétitions se déroulaient à la salle Ste Bernadette ; le point d'orgue étant, en 1972, le jeu scénique qui permit à un groupe de jeunes du village, de « monter » à Paris, recevoir un prix des mains du ministre de la culture

Mais l'usure du temps s'est fait sentir. En 2003, l'Entraide Saint Martinoise participe, à hauteur de 9200 euros, à la réfection du bâtiment. La fin des travaux est marquée, le 26 septembre 2004, par une inauguration en bonne et due forme par le maire Jean-Marc Sabarots et le curé, Gérard de Rodat.

L'entraide St Martinoise, soucieuse des conditions d'utilisation de la salle Ste Bernadette, a fait une première démarche auprès de l'évêché le 11 avril 2007. La question était, alors, restée sans réponse. Toutefois, le 1er février 2012, l'entraide remet à Monsieur le maire, Alain LAVIELLE, le texte du courrier de Mgr Breton demandant une entrevue pour prévoir l'établissement d'un bail emphytéotique.

En 2016 sous l'impulsion de l'abbé Jean-Paul Renaud, et avec l'accord de la municipalité, d'importants travaux, financés par la paroisse, sont entrepris pour une nouvelle remise en état et, surtout, une mise aux normes du bâtiment. Après délibération, le conseil municipal autorise M. le Maire, le 22 novembre 2016, à signer un bail emphytéotique avec l'association diocésaine pour la location du presbytère et de la salle Ste Bernadette pour une durée de 40 ans. Le bail est signé le 15 décembre 2016 entre le maire Alain Lavielle et l'évêque Mgr Gaschignard.

Cette salle Sainte Bernadette, aussi modeste soit-elle, a été et reste un point de rendez-vous important. L'entretien, les mises en conformité, bref, le maintien en état du bâtiment, résultent d'une entente qu'il convient de souligner entre les maires et les curés qui se sont succédés, loin des clivages habituels. Un grand merci à toutes ces personnes qui ont travaillé dans un esprit de concorde.

René Pourtau.





Après
L'effort,

Le
Réconfort !

Et pendant ce temps...
Le bureau travaille pour la
nouvelle saison !!!

GYM VOLONTAIRE

Soirée de fin d'année très animée !



REPRISE - Lundi 11 septembre 2017

COURS ENFANTS :

GYM EVEIL 3/ 5 ans
GYM G.R.S. 6/12 ans
AERO-LATINO 5/12 ans



COURS Gym ADULTES :



GYM « PILATES »
GYM DYNAMIQUE
AERO - LATINO

MARCHE NORDIQUE

COURS « ZEN »

YOGA
QI GONG-TAI-CHI
STRETCHING



**MERCI à TOUS : Bureau, participants, aidants, municipalité, et tous ceux
qui nous aident d'une manière ou d'une autre.
BELLES VACANCES ENSOLEILLÉES !**

Présidente: R-M DANNONAY - Secrétaire: Cécile CASTET - Secrétaire adj. : Virginie RASPILAIRE -
Trésorière: Dominique CAILLIETTE - Trésorière adj. : Bernadette LAFOURCADE



Los pasos

Entrez dans la danse avec LOS PASOS

L'association SMBS LOS PASOS œuvre depuis des années pour offrir à sa centaine d'adhérents des cours de danse, les différents soirs de la semaine de septembre à juin. L'offre est diverse et variée : Line danse Country, Tango Argentin et dès la rentrée le tango Européen (de bal), Rock, Danses de société (valse, paso doble ...) Danses latines. Cela s'adresse à des hommes, des femmes, en couple ou seul.

Chaque fin de mois l'Association SMBS LOS PASOS organise une soirée dansante d'entraînement dans une ambiance de partage et de convivialité. Los pasos participe également avec beaucoup de plaisir et d'implication à des événements locaux comme le téléthon ou le carnaval des écoles.

La danse est une belle manière de s'exprimer et de se divertir, mais est aussi un moyen de rencontre pour apprendre à connaître de nouvelles personnes. C'est aussi un moyen de se maintenir en bonne forme et en bonne santé, c'est bon pour le cœur, pour un regain d'énergie, pour plus de souplesse et d'endurance, c'est très bon pour gagner en confiance et en estime de soi, c'est bon pour la mémoire, c'est très bon pour être heureux avec les autres !!!



La rentrée se fera dès la première semaine de septembre.

Pour tout renseignement 06 86 38 40 11 ou 06 86 17 81 32



Alors Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs, n'hésitez pas à entrer dans la danse avec SMBS LOS PASOS pour la saison prochaine, vous y serez accueilli(e)s avec grand plaisir !

La Présidente,

Marie-Paule MARTIN



Du côté de l'école

Visite du Château du Pouy :

Au mois d'avril, les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont eu la chance de rencontrer Monsieur d'Olce, propriétaire du Château du Pouy. Tous ont profité des connaissances de leur hôte chaleureux pour enrichir leur culture historique, notamment sur la période médiévale.



Sécurité routière :

La séquence consacrée à la sécurité routière s'achève et les élèves sont à présent capables de :

- respecter les principales règles de sécurité lorsqu'ils sont piétons ou cyclistes;
- distinguer les 5 grandes familles de panneaux de signalisation ;
- rouler individuellement et collectivement en suivant un parcours ;
- connaître les différentes parties et nommer les équipements d'un vélo.

Un grand merci également à Mr. Capdeville pour son intervention de sécurité routière auprès des élèves.



Lecture partagée :

Les élèves de CE2-CM1 travaillent autour de l'univers du conte depuis plusieurs semaines. Les CE2 se sont rigoureusement entraînés à lire à haute voix *Le Petit Chaperon Rouge*. Ils sont ensuite allés à la rencontre des élèves de maternelle pour leur offrir une séance de lecture et percevoir leur ressenti. *Un beau moment de partage !*





Vie Associative



Jardinage :

Cette année, les services de la mairie ont installé de très jolis bacs pour que chaque classe puisse faire des plantations. Chez les CE2-CM1, un tiers du rectangle est réservé à des fraisiers et à de l'aneth, un est rempli de bulbes de fleurs et le dernier tiers contient des graines de radis.

Un expérience passionnante qui exige rigueur et patience...



Petite ferme de Pouillon :

L'école a reçu Gabi et ses adorables compagnons de La Petite ferme de Pouillon. Tous les élèves de l'école ont pu assister à des ateliers adaptés à leurs niveaux. L'occasion de travailler autour du vivant en sciences et du vocabulaire en français.



Carnaval :

L'arrivée des vacances de février a été fêtée allègrement car c'était  **carnaval**  dans notre école!

Nous nous sommes tous et toutes déguisés avant de défiler et de faire une boum géante à la salle socioculturelle du village. Il y avait un DJ  et un excellent goûter préparé par les parents .

Merci à l'Association de Parents d'Elèves pour cet excellent moment :)



Cérémonie du 08 mai :

Les élèves de l'école se sont joints à Monsieur le Maire et aux habitants de St Martin de Hinx afin de rendre hommage aux soldats morts lors de la Seconde guerre mondiale. Un moment émouvant où les élèves ont interprété La Marseillaise et ont déposé des gerbes de fleurs devant le monument aux morts.



Annuaire des associations

A.C.C.A

Président : DAUGAREIL Michel
Contact : 05.59.56.31.76
Contact : Société de Chasse
(69 rte de PACHIOU) 05.59.57.81.22

Anciens Combattants

Président : PLAS Jean Gabriel
Contact : 06.67.29.27.50

A.P.E.

Présidente : COQUEL Aude
Contact : 07.62.74.16.46

Comité des Fêtes

Co-présidente : LAPEGUE Marina
Contact : 06.22.29.56.41
Co-présidente : LAPEBIE Olivia
Contact : 06.29.56.62.12

Entraide St Martinoise

Co-président : POURTAU René
Contact : 05.59.56.35.79
Co-président : BOISRAME Pierre

Réveil d'Automne

Président : WARMULLA Daniel
Contact : 05.59.56.33.28

Réveil Biaudo-S-Martin

Présidente : HIQUET Jennifer
Contact : 05.59.56.73.46

Boxe thai

Président : SANGORRIN Stéphane
Contact : 06.67.30.86.72

SMBS OMNISPORTS

Président : BARRAGUE Pierre
Contact : 05.59.56.33.09
Contact : SMBS
(17, allée du lavoir) 05.59.56.96.07

SMBS Course à Pied

Président : MANNON Bruno
Contact : 06.80.40.82.98

SMBS Gym Volontaire

Présidente : DANNONAY Rose-Marie
Contact: 05.59.56.39.55

SMBS Los Pasos

Président : MARTIN Marie-Paule
Contact: 06.86.17.81.32

SMBS Pelote

Président : Dagos Patrice
Contact : 06.47.34.91.90

SMBS Pétanque

Président : BERNARD Bruno
Contact : 06.76.27.49.29

SMBS Tennis

Président : DEFRESNE David
Contact : 06.30.01.44.40
Contact : Tennis club
(71 rte de PACHIOU) 05.59.56.38.00

SMBS VTT

Co Présidents : NOBLE Alain
Contact : 06.08.93.45.61
Co Présidents : ARRUEBO Daniel



COUPEZ L'EAU

AUX MOUSTIQUES !

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 oeufs. Au contact de l'eau, ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir.

PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !

Dengue, chikungunya, zika
PROTÉGEONS-NOUS !

ars
ARS Nouvelle-Aquitaine
Nouvelle-Aquitaine



Une campagne d'information et de sensibilisation pour lutter contre le moustique tigre

Une campagne d'information et de sensibilisation est proposée par l'ARS Nouvelle-Aquitaine et l'ensemble des partenaires concernés ⁽¹⁾ pour faire connaître les bons gestes à adopter pour éviter la propagation du moustique tigre. Acteurs du secteur public ou privé, associatifs, particuliers, chacun est invité à partager cette campagne.

Pourquoi lutter contre ce moustique ?

Le moustique tigre peut, dans certaines conditions très particulières*, être vecteur des virus du chikungunya, de la dengue et du Zika. Même s'il n'existe pas d'épidémie de ces maladies actuellement en France métropolitaine, la vigilance de chacun est précieuse pour limiter les risques :

- Eviter la prolifération des moustiques potentiellement vecteurs de ces maladies (en éliminant les eaux stagnantes ou réservoirs d'eau où le moustique se reproduit),
- Se protéger contre les piqûres de moustiques (particulièrement lors de voyages dans des zones où le moustique tigre est présent).

* L'apparition de cas en métropole nécessite qu'un moustique tigre pique un malade revenant d'un pays où sévissent ces maladies et transmette le virus lors d'une 2^{ème} piqûre à une personne saine.

Zoom sur le moustique tigre



Le moustique *Aedes albopictus*, plus communément appelé « moustique tigre » en raison de ses zébrures, est un moustique d'origine tropicale. Il est de petite taille, environ 5mm. Son expansion est mondiale, favorisée par le développement des transports internationaux, et touche de nombreux départements français. En région Nouvelle-Aquitaine, l'implantation du moustique tigre est confirmée en Gironde, en Dordogne, dans le Lot-et-Garonne, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques.



« AVC, Agissez ! »

Du 23 au 29 octobre 2017

Semaine de prévention de l'hypertension artérielle et de l'arythmie cardiaque, deux causes principales de survenue des Accidents Vasculaires Cérébraux

Troisième cause de mortalité et première cause de handicap en France, les accidents vasculaires cérébraux entraînent une surmortalité des moins de 65 ans en Nouvelle-Aquitaine. En moyenne 2 personnes sont touchées par un AVC toutes les heures et plus d'1 sur 3 gardera des séquelles invalidantes.

Après avoir réalisé une vaste campagne de communication pour faire connaître les signes d'alerte des AVC et le réflexe d'appel au 15, l'Agence régionale de santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine et de nombreux acteurs de santé* souhaitent agir en amont en organisant une semaine de prévention de l'hypertension artérielle et de l'arythmie cardiaque : deux causes principales de survenue des AVC.

Hypertension et arythmie : 2 causes principales de survenue des AVC

L'excès de pression artérielle est impliqué dans 80% des AVC et des battements de cœur irréguliers (arythmie) sont responsables d'1 AVC sur 5. Par ailleurs, des artères abîmées peuvent également être responsables d'un AVC.

- 2 personnes touchées par heure
- + d'1 sur 3 gardera des séquelles invalidantes
- Les maladies cardio-neuro-vasculaires représentent la 1ère cause de mortalité en Nouvelle-Aquitaine

N'attendez pas de faire un AVC, consultez votre médecin !

Vous pouvez faire de l'hypertension et/ou de l'arythmie sans le savoir. Afin d'éviter des risques inutiles, pensez à faire vérifier votre tension et votre pouls lors d'une prochaine consultation chez votre médecin. Un geste simple qui permettra à votre médecin de vous conseiller sur le comportement ou le traitement à adopter.

Du 23 octobre au 29 octobre 2017, pensez-y ! AVC, AGISSEZ !



Saisissez-vous de votre santé pour éviter les AVC

Pour les AVC, la bonne nouvelle est que la prévention est efficace. Elle peut corriger les principaux facteurs de risque, qui sont d'ailleurs communs à l'ensemble des maladies cardiovasculaires : l'hypertension artérielle, l'arythmie cardiaque, l'hypercholestérolémie, le diabète, le tabagisme, l'obésité et l'alcoolisme chronique.

Trois comportements simples à adopter pour éviter les AVC :

- Pratiquer une activité physique régulière,
- Adopter une alimentation équilibrée et pauvre en sel,
- En cas de traitement contre l'hypertension ou pour stabiliser le rythme cardiaque, bien respecter les prescriptions.

Une vaste campagne de communication pour sauver des vies

Dans le cadre du Plan national AVC, l'ARS Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires* ont fait des AVC, depuis 2011, une priorité régionale de santé publique.

Les AVC en chiffres

En France :

- 1^{ère} cause de handicap acquis de l'adulte,
- 3^{ème} cause de mortalité,
- 130 000 personnes atteintes chaque année d'un AVC, dont 1/3 garde des séquelles,
- 75 % des personnes qui en sont atteintes ont plus de 65 ans, mais 15 000 hommes ou femmes de moins de 45 ans sont frappés chaque année,
- L'hypertension artérielle est impliquée dans 80% des AVC,
- L'arythmie cardiaque est responsable d'1 AVC sur 5.

En Nouvelle-Aquitaine :

- Les AVC touchent 2 personnes par heure,
- 25% des AVC touchent des personnes de moins de 65 ans, c'est-à-dire des personnes en âge de travailler,
- 57% des victimes d'AVC sont des femmes,
- Le risque de récurrence à 5 ans est de 30 à 43%

Saint Martin de Hinx

Commerces et Services

AGRICULTURE BIO,

OLMEDO Isabelle et Julien 05.59.56.38.94

ARTISAN TAXI,

M. ESCOBAR Philippe 06.50.50.02.62

ANIMATION SPECTACLE,

ABSOLUT ANIMATIONS 06.68.38.90.26

AVENTURA GANADERIA 06.21.76.05.58 / 05.59.63.85.22

ASSISTANTES MATERNELLES,

Mme ABAZ 05.59.59.35.59

Mme CALS 06.12.89.66.17

Mme CARLHIAN 05.59.63.88.46

Mme MARIE 05.59.56.37.40

Mme PIERRE 05.59.56.31.87

Mme POHIER 06.86.39.58.40 / 05.59.56.39.99

Mme VANDE VOORDE 06.62.27.46.57

Mme ROUSSEAU 05.59.08.64.80 / 06.74.83.07.92

BROCANTE,

ANSQUER Laurence 05.59.56.91.98

CHAUDRONNERIE,

CILLERO ECHEVERRIA 05.59.56.39.49

CHARPENTE,

M. DAGOS Michel 05.59.56.35.28

M. DAUGAREIL Philippe 05.59.56.38.89

M. FOIS Michel 05.59.56.30.75

COIFFEUSES À DOMICILE,

Melle DARRIGUES 06.71.22.15.81

Mme NAPIAS 05.59.56.33.34

Mme DAUGAREIL 05.59.56.39.86

COMMERCES,

Boulangerie Pâtisserie CAL 05.59.56.30.18

Bar Tabac Presse Hôtel Au Fronton 05.59.56.92.42

Bar Restaurant des ARCADES 05.59.56.30.16

Boucherie Charcuterie Epicerie JAURÉGUIBERRY

CRÉATION, ENTRETIEN PARCS ET JARDINS,

M. LAVAYSSIÈRE Denis 05.59.56.33.49

PECASTAINGS PAYSAGES 06.76.30.23.69

CUISINIÈRE À DOMICILE,

BEGARDS Zelia 05.59.56.90.94

DECO - PEINTURE,

GRUSSENMEYER Michèle Déco-Flash 06.32.46.99.19

ÉLECTRICITÉ,

M. PARISON Patrick 05.59.56.91.06

GARAGE & CARROSSERIE,

GARAGE RENAULT DARTIGUENAVE 05.59.56.35.96

CARROSSERIE PEINTURE LACAPE 05.59.31.53.81

MÉCANIQUE DE PRÉCISION,

M. WARMULLA Roland 05.59.56.33.68

MENUISIER,

M. DUCHEN Bertrand 06.37.03.71.40

PÂTISSERIE,

LE COMPTOIR DU GATEAU BASQUE 05.59.56.90.30

RENDEZ-VOUS GOURMAND (pâtisserie sur-mesure)

Jessica et Laurent 06.61.31.90.04

PENSION CHIENS CHATS N.A.C.,

ATOUT 4 PATTES 05.59.63.72.49

PLOMBERIE-CHAUFFAGE - SANITAIRE-ZINGUERIE,

M. JOLIBERT David 05.59.56.90.23

PRODUITS AGRICOLES,

MAISADOUR 05.59.56.37.22

SALON DE COIFFURE,

SEV'COIFFURE 05.59.57.84.47

SERVICES À DOMICILE,

C-CLEAN - Mme ORNE Carole 06.66.10.70.29

(ménage, repassage, aide aux courses, aide à la cuisine)

TERRASSEMENT,

M. VANDE VOORDE Johnny 06.64.69.83.36

M. DARRORT Robert 05.59.56.35.68

LAHILLADE Benoît 05.59.63.70.82 / 06.86.94.73.68

TOUS SERVICES À L'HABITAT,

ADOUR SERVICE HABITAT M LALOI 05.59.56.91.54

SERVICE HABITAT 40 M DELOUS 06.29.37.33.78

M. TERLEMEZ 06.69.05.91.58 / 05.40.48.03.76

BALI SERVICE 06.03.19.40.00 / 06.84.14.19.75

TRANSPORTS,

M. LASSUS Philippe 05.59.56.38.37

SOUTIEN & ORIENTATION SCOLAIRE,

DESTRI BATS Yves 06.07.96.68.06

CHAMBRES D'HÔTES ET GÎTES RURAUX,

Mme SEMELIN 05.59.56.37.97

Mme NEVEU 05.59.56.90.39

Mme LAVAYSSIERE 06.76.41.83.52

M. HIQUET 05.59.56.30.32

INFOS SERVICES :

LA MAIRIE :

Tél : 05 59 56 30 02
Fax : 05 59 56 90 26

le secrétariat est ouvert :

lundi : 9h00/11h45 et 14h00/17h45
mardi : 9h00/11h45
mercredi : 9h00/11h45 et 14h00/17h45
jeudi : 9h00/11h45
vendredi : 9h00/11h45 et 14h00/16h45
Permanences maire & adjoints sur RDV

École : 05 59 56 36 33
Cantine : 05 59 56 37 19
Garderie : 05 59 56 36 03

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

L'agence est ouverte :
Du lundi au vendredi : 14h30 à 17 h30
Samedi : de 9h15 à 11h45

(aucune opération ne peut être effectuée en dehors des heures d'ouverture ci-dessus)

Levée du courrier en semaine : 15 h 30
pas de Levée le samedi

Tél : 05 59 63 28 17

LA MÉDIATHÈQUE :

Du lundi au vendredi : 14h30 à 17h30
samedi matin : 9h15 à 11h45

Tél. : 05 59 56 93 01

(les locations des salles communales et du trinquet se font à la médiathèque)

LITIGE VOISINAGE :

La permanence du conciliateur de justice à Saint Martin de Seignanx, tous les 1^{er} mercredi matin du mois, sur rendez vous.
(mairie : 05 59 56 60 60).

LA DÉCHETTERIE :

Lundi : 8h00 à 12h00
Mercredi : 8h00/12h00 et 13h30/18h00
Samedi : 13h30/18h00

point tri : rte du pays de gosse
(à la zone artisanale)
rte de pachiou (maison de la chasse)

CCAS:

portage de repas à domicile
renseignements au 05 59 56 93 01(am)

L'ESCALE INFO JEUNES / FAMILLES

17 av. georges pompidou CAPBRETON
Lundi au vendredi 9h/12h30 -13h30/17h30
l'été que les après-midi
escaleinfo@cc-macs.org
Tél. : 05 58 41 09 51

un maximum d'informations dans tous les domaines : loisirs, démarches administratives, logement ...

C.P.A.M. /

St Vincent de Tyrosse,
centre social place tourren
- mercredi de 9 h à 12 h
- vendredi de 9 h à 12 h
- vendredi de 14 h à 16 h
Tél. : 36 46

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Deschamps Sylvie
sur rendez vous au 05 59 64 10 31
centre médico-social tarnos

• SERVICES MÉDICAUX

D^r Petriacq médecine générale
D^r Richard médecine générale
Tél.: 05.59.56.30.11

• PSYCHOLOGUE ET THÉRAPEUTE EMDR

M^{me} Marion Gaubert
Tél.: 07.81.07.50.37

• THÉRAPEUTE FAMILIALE

M^{me} Sabine Lagardere
Tél.: 06.33.74.77.95

• CABINET D'INFIRMIÈRES

M^{me} Achard Da Conceicao
M^{me} Nortès Cécile
M^{me} Duhau Vanessa
Tél.: 05.59.56.38.27

• DENTISTES

D^r. Tossut, D^r. Guilleux
Tél.: 05.59.56.36.99

• KINÉSITHÉRAPEUTES

M^{rs} Mounoury, Potenza, Lajuncomme,
Pouderoux
M^{me} Bailo-Ilovic
Tél.: 05.59.56.39.29

• RELAXOLOGUE SOPHROLOGUE

M^{me} Petriacq Marie Claude
Tél.: 06 81 19 45 15

• PHARMACIE

M^{me} Larrousse
Tél.: 05.59.56.32.83

• PÉDICURE PODOLOGUE

M^{me} Damestoy
M^{me} Lajuncomme
Tél.: 05.59.31.17.85

• TAXI - TRANSPORT MÉDICAL 7J/7

M. ESCOBAR Philippe taxi
Tél.: 06.50.50.02.62

Gendarmerie St Martin de Seignanx 17 / SAMU 15 / POMPIERS 18




MONDIAL du
FROMAGE
et des Produits Laitiers
INTERNATIONAL CHEESE TOURS
LOIRE VALLEY

Depuis le 11 juin dernier, nous avons l'honneur de compter parmi les natifs de la commune, le vice-champion du monde de la fromagerie. En effet, Christophe Gonzalez, petit-fils de la famille Destribats, s'est illustré brillamment dans ce concours très sélectif après un parcours exemplaire et atypique.

UN JEUNE FROMAGER PROMETTEUR

Tout d'abord, c'est lors de ses études de commerce au sein de l'EGC de Bayonne qu'il prend conscience de sa vocation au travers de l'échange culturel via la gastronomie fromagère lors d'un stage en Angleterre. C'est ainsi qu'une fois le diplôme en poche, il n'hésite pas à retourner à Londres pour travailler durant trois années formatrices dans la fromagerie française Androuet. Cependant, ses goûts prononcés pour l'aventure et la découverte du monde le conduisent au Japon pendant une année, où il a travaillé avec le vainqueur 2015 de ce même concours et où il a appris la minutie, le raffinement et la rigueur caractéristiques de ce pays et nécessaires à son métier. De retour en France, fort des compétences qu'il a acquises, il a tout d'abord intégré la fromagerie Jean d'Alos à Bordeaux avant de rejoindre Laurent Dubois à Paris avec lequel il collabore depuis trois ans.

Toutefois, s'il est très heureux d'être classé second à ce concours mondial des meilleurs fromagers, Christophe Gonzalez ne se contente pas de ce titre qu'il compare à des Jeux Olympiques. Son ambition se tourne désormais sur le concours du Meilleur Ouvrier de France qu'il estime au niveau d'une Coupe du Monde.

Gageons que son goût pour l'excellence le mènera parmi les étoiles de la gastronomie française et que ses projets d'installation au Pays du Soleil Levant se réaliseront. Affaire à suivre...